

REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIETE IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN (SImAU)

PROJET DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BENIN (CCIB)

APPEL D'OFFRES N° 021/SImAU/DG/DJ/DO/DAF/DMA/RA DU 02/10/2025

PORTANT MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU BENIN (CCIB) A COTONOU

BULLETIN N°01 DE REPONSES AUX QUESTIONS

Les questions-réponses sont consignées dans le tableau ci-après :

N°	QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES	REPONSES
1	Nous avons constaté que les schémas électriques ne font pas partie du dossier en notre possession. Prière de bien vouloir nous transmettre l'ensemble des schémas électriques pour un chiffrage adéquat.	En phase conception, la maîtrise d'œuvre de conception ne produit pas les schémas électriques de chaque armoire électrique. En revanche, le dossier comprend des synoptiques généraux : - DCE-PHO-ELE-700 SYN CFO - DCE-PHO-ELE-701 SYN SSI L'entreprise doit donc réaliser une estimation des départs pour chaque zone.
2	Afin de pouvoir procéder à une estimation correcte, des détails supplémentaires sont nécessaires concernant plusieurs éléments : - Le bordereau CVC contient des postes forfaitaires (gaine, tuyauterie frigorifique, bouches d'air, etc.) sans quantités ni détails. - Le bordereau plomberie et les plans ne précisent pas les diamètres des tuyaux, ce qui rend le métré impossible. - Les équipements CVC et plomberie ne sont pas accompagnés de tableaux ni de capacités dans les bordereaux, plans ou spécifications. Merci de nous transmettre les informations manquantes.	L'entreprise doit réaliser les métrés des réseaux et accessoires. Les puissances des groupes frigorifiques sont indiquées dans le CCTP (chapitre 6.1). Le tableau des CTA avec les débits et donné dans le CCTP (chapitre 6.1). Des diamètres sont donnés à titre indicatif (Exemple : plans Alimentation EF/ECS). Les données des surpresseurs sont données en complément, en réponse à ce questionnaire Q3 et Q4. Le dimensionnement des réseaux et métrés sont à la charge de l'entreprise dans le cadre de son offre, sur la base des principes définis dans le CCTP et des plans de principe fournis. Les diamètres définitifs seront validés à l'étape d'exécution.
3	Le groupe de surpression d'eau n'apparaît pas sur le schéma et aucune information n'est donnée dans les spécifications. Pourriez-vous nous communiquer les détails des pompes surpresseurs (débit / pression / quantité) ?	Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif, l'entreprise doit réaliser ses propres calculs. Débit du surpresseur : 38 m3/h



		Pression : 8 bars 1 à 2 pompes en service + 1 pompe de secours avec VFD. Pompes couplées en parallèle et montées sur un châssis commun en acier inoxydable. Surpresseur gamme HYDRO MULTI-E 2 CME de GRUNFOS ou similaire.
4	Le groupe de surpression de protection incendie n'apparaît pas sur le schéma et aucune information n'est donnée dans les spécifications. Pourriez-vous nous communiquer les détails des pompes surpresseurs de protection contre incendie (débit / pression / quantité) ? Pour les ballons d'eau chaude sanitaire, dans le bordereau on a plusieurs types (volume) 15L / 80L / 200 L tandis qu'on peut voir dans certaines salles de bains et de toilettes des ballons de 100L comme au niveau R+5 comme exemple. Veuillez vérifier et clarifier exactement les quantités et les volumes requis pour les ballons d'eau chaude sanitaire.	Surpresseur incendie : Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif, l'entreprise doit réaliser ses propres calculs. Débit : 14 m³/h Pression : 8 bars Nombre de pompes en service : 1+ 1 pompe secours Conformément à la norme NF-S-62-201. Ballons ECS : Se référer aux indications dans le CCTP et dans le bordereau. Le bloc de dessin des BECS sur plans est rectifié.
5	La plupart des canalisations indiquées sur les plans (au plafond et dans les gaines) ne comportent pas de dimensions. Afin de préparer notre chiffrage, nous devons déterminer les quantités et les diamètres. Pourriez-vous, nous fournir des plans avec plus de détails pour un bon chiffrage.	Les canalisations indiquées sur les plans sont prévues à titre de « plans de principe » et le marché est de type forfaitaire, les diamètres et quantités exacts ne sont pas fournis et sont à la charge des entreprises dans le cadre de leur offre.
6	Les vannes à installer selon les spécifications ne figurent pas sur les plans, bien qu'elles soient mentionnées dans la description des tuyauteries. S'il vous plaît, nous communiquer les quantités de vannes à prévoir ?	Les plans DCE sont des plans de principe et ne détaillent pas tous les accessoires (vannes, clapets, purge, etc.). C'est à l'entreprise de déterminer les quantitatifs des accessoires, dans le cadre du marché forfaitaire.
7	Le système d'irrigation est mentionné dans les spécifications, et les zones à irriguer y sont précisées. Cependant, aucun plan de conception n'a été fourni et le système n'est pas inclus dans le bordereau pour le chiffrage. Veuillez clarifier s'il est inclus dans le cahier de charges.	L'arrosage des espaces verts est spécifié dans le CCTP plomberie page 43 (chapitre 5.1.1) et également dans le bordereau article N°14. A.A.4.11. (Cet article regroupe les robinets de puisage pour les espaces verts et pour les locaux techniques). Les robinets de puisage sont représentés sur les plans d'alimentation EF, et aussi sur le plan N° DCE_PHO_VRD_703_PLA_SS_0 pour les espaces verts extérieurs au RDC.
8	Le compteur d'eau principal (municipal) et la canalisation principale alimentant la cuve de stockage n'apparaissent pas sur les plans. Veuillez clarifier la limite des travaux pour chaque lot au delà de la limite du bâtiment.	Voir le plan N° : DCE_PHO_PLB_601_PLA_RDC_0 pour l'emplacement du compteur. Merci de lire les limites de prestations dans le CCTP plomberie, et aussi les indications sur le plan cité ci-dessus.
9	Veuillez nous fournir les schémas unifilaires et synoptiques pour des tableaux électriques de basse tension qui montrent les disjoncteurs et calibres et les sections des câbles utilisés.	En phase conception, la maîtrise d'œuvre de conception ne produit pas les schémas électriques de chaque armoire électrique. En revanche, le dossier comprend des synoptiques généraux : • DCE-PHO-ELE-700 SYN CFO • DCE-PHO-ELE-701 SYN SSI



		L'entreprise doit donc réaliser une estimation des départs pour chaque zone.
10	Veillez nous fournir les synoptiques correspondants aux systèmes de sécurités et courant faibles.	Les systèmes SSI et CFA sont définis dans le CCTP et le DCE. Les synoptiques détaillés seront fournis ultérieurement à travers un Addendum au DAO.
11	Veillez nous fournir les schémas unifilaires et synoptiques pour des tableaux.	En phase conception, la maîtrise d'œuvre de conception ne produit pas les schémas électriques de chaque armoire électrique. En revanche, le dossier comprend des synoptiques généraux : • DCE-PHO-ELE-700 SYN CFO • DCE-PHO-ELE-701 SYN SSI L'entreprise doit donc réaliser une estimation des départs pour chaque zone.
12	Veillez nous fournir les plans correspondants aux systèmes de protection paratonnerres et de protection terre.	Les protections foudre et terres sont prévues conformément au CCTP. Les plans détaillés seront fournis ultérieurement à travers un Addendum au DAO.
13	On ne trouve pas un tableau de sélection ni dans les plans ni dans le CCTP ou bien les NDC. Veillez nous fournir le tableau de sélection pour les luminaires intérieurs et extérieurs pour un bon chiffrage.	La légende des luminaires d'éclairage normal est bien présente dans les plans DCE-PHO-ELE-100 à 107 sous l'intitulé "Lustrerie intérieur". Les luminaires sont définis conceptuellement dans les plans DCE. Le tableau de sélection détaillé (intérieur & extérieur) sera transmis ultérieurement à travers un Addendum au DAO.
14	Veillez nous donner les détails et le tableau correspondant à la pompe submersible d'évacuation des eaux usées dans la fosse septique comme on ne trouve aucune information correspondante pour identifier le débit le nombre la pression et les autres caractéristiques de groupe de surpresseurs.	Pompes submersibles de type eaux usées (2 pompes), installées en configuration 1 en service + 1 secours, avec clapet et vanne d'isolement sur chaque refoulement, coffret de commande automatique et alarmes de niveau haut. – Débit de référence : 25 m³/h – Hauteur manométrique totale : 10 mCE Ces informations sont données à titre indicatif, Le dimensionnement définitif, les calculs hydrauliques précis et la sélection du matériel seront établis par le titulaire en phase EXE.
15	Les tuyaux acoustiques sont mentionnés au forfait dans le bordereau, et aucune dimension n'apparaît sur les plans. On doit avoir plus de détails pour un bon chiffrage	Les canalisations acoustiques mentionnées au bordereau sont prévues au forfait. C'est à l'entreprise de faire ses propres mètres. Il s'agit des réseaux d'évacuation EU/EV/EP qui passent dans les faux plafonds des locaux nobles : Auditorium, foyers haut et bas, salles d'audiences et salons du R+6.
16	Dans le bordereau on trouve dans la section des appareils sanitaires un article correspondant aux accessoires sanitaire pour une quantité de 65 No. Veillez nous donner un tableau détaillé de sélection pour les accessoires sanitaires pour un bon chiffrage.	Les accessoires sanitaires mentionnés dans le bordereau correspondent à l'ensemble des équipements complémentaires standards à prévoir dans les locaux sanitaires du projet, tels que : - Distributeur de papier toilette - Pot à balais au sol - Poubelle de sol avec couvercle - Poubelle murale - Distributeur de savon liquide lavabos



		- Distributeur d'essui main - Support d'essuie-mains - Distributeur de savon liquide douche - Panier de douche - Porte serviettes Conformément aux prescriptions du CCTP (à partir de la page 24).
17	Veillez clarifier pour le système de de suppression contre incendie NOVEC 1230 dans quels chambres ou pièces doit on les installer si seulement dans la salle principale de communication ou bien dans chaque local technique pour courant faible. Veillez vérifier et clarifier le volume correspondant pour chaque système requis.	Le système d'extinction NOVEC est prévu dans la salle serveurs et la salle principale de communication. Les volumes exacts de protection et le dimensionnement du système seront déterminés par l'entreprise titulaire en phase EXE.
18	Dans le CCTP du VRD il est note qu'il faut avoir un intercepteur de graisse a la section 5.19 correspondantes au STEP. Veillez clarifier et donner plus de détails avec le débit requis pour l'intercepteur a graisse. Tandis que dans le bordereau il est mis comme pour mémoire.	Le séparateur à graisse doit être dimensionné pour une cuisine de 250 repas/jour.
19	Dans le bordereau du VRD on trouve une fosse d'hydrocarbure. Veillez nous donner plus de détails et d'informations dur le débit estimatif correspondant à l'intercepteur d'hydrocarbure pour le chiffrer.	La fosse hydrocarbure est de taille
20	Pour le lot CVC on ne pas bien identifier clairement les capacités des équipements comme unité intérieure et centrale de traitement d'air et même pour les accessoires des gaines et des conduits d'aire comme registre et autres. Veillez nous fournir des plans mis à jour avec les informations requises.	Les caractéristiques principales des équipements CVC sont précisées dans le CCTP, notamment : - le tableau des centrales de traitement d'air CTA avec les débits nominaux (chapitre 6.1), - les puissances frigorifiques des groupes de production de froid (chapitre 6.1), - et les types d'unités intérieures à installer. Les puissances des cassettes sont selon le bilan thermique, entre 2.5 kW et 5 kW. Les unités doivent être sélectionnées en moyenne vitesse. Concernant les accessoires des réseaux aérauliques, les plans fournis dans le DCE sont des plans de principe. L'entreprise devra faire ses propres métrés et estimations quantitatifs sur la base des plans et synoptiques DCE. Les clapets coupe-feu sont à prévoir au niveau de chaque paroi coupe-feu, et doivent avoir le même degré CF que la paroi traversée. Les registres doivent être prévus sur les branches principales et dans tous les emplacements nécessaires afin de garantir l'équilibrage correct des réseaux. Des modules de régulation doivent être prévus au niveau des terminaux de soufflage et de reprise. Des manchons de dilatation doivent être prévus au niveau des traversés des joints de dilatation.



21	Veillez nous fournir la liste des points entrées/sorties avec le synoptique correspondants au système GTC (GTB) pour pouvoir le chiffrer.	Ok, un tableau des points GTC sera diffusé ultérieurement à travers un Addendum au DAO.
22	Veillez-nous donner les tableaux des équipements CVC comme on n'a pas d'information sur leur capacités frigorifiques et puissance électrique et filtre requis etc... Cela est nécessaire pour tous les équipements comme groupes frigorifique et centrales de traitement d'air et les unités intérieures frigorifiques.	Les caractéristiques principales des équipements CVC sont précisées dans le CCTP, notamment : - le tableau des centrales de traitement d'air CTA avec les débits nominaux (chapitre 6.1),
23	Le plan DCE-PHO-VRD-721-0 indique la présence d'un local transformateur existant (chambre 01.C.020) avec un transformateur TR1 – 630 kVA. Cependant, dans le schéma DCE-PHO-ELE-700 SYN CFO, ce transformateur n'est pas connecté au TGBT N/S.	Le plan VRD mis à jour confirme que le transformateur TR1 – 630 kVA situé dans le local 01.C.020 est un équipement existant. Le bilan de puissance du projet confirme un besoin total ≈ 1200 kVA, justifié par l'utilisation de 2 transformateurs de 630 kVA. Le synoptique CFO représente TR1 à titre informatif uniquement car TR1 ne fait pas l'objet de reprise dans le présent lot. Seul TR2 est intégré à la nouvelle architecture électrique du bâtiment.
24	Pouvez-vous nous confirmer si le transformateur TR1 existant sera bien connecté au TGBT N/S?	Le présent marché prévoit la mise en place du poste TR2 composé de 2×630 kVA, lequel est raccordé à l'inverseur puis au TGBT N/S conformément au CCTP, le BOQ et au bilan de puissance. TR1 est un transformateur existant (630 kVA) et n'est pas modifié ni raccordé au TGBT dans le cadre du présent lot. Le synoptique CFO est conforme au périmètre du lot, toute modification éventuelle de la liaison TR1/TGBT serait traitée en phase EXE si nécessaire.
25	Concernant le chiffrage du DPGF l'unité correspondante au transformateur est "ENS.". Veuillez confirmer si un seul ou deux transformateurs sont inclus dans le cahier de charge pour chiffrage.	Le projet prévoit deux postes de transformation. Le poste TR1, d'une puissance de 630 kVA, est existant, non modifié et hors périmètre du présent lot. Le poste TR2 est composé de deux transformateurs de 630 kVA, à fournir et installer dans le cadre du présent marché. Ainsi, le libellé « ENS. » dans le B.O.Q. correspond à l'ensemble du poste TR2, incluant deux transformateurs de 630 kVA avec leurs équipements associés. Le poste TR1 n'est pas à fournir.
26	Nous avons remarqué que le branchement Haute Tension entre le point de connexion et la chambre LT G.E01.C.026 n'est pas représenté sur le plan DCE-PHO-VRD-721-0. De plus, la distance de ce raccordement n'est pas précisée dans le BOQ, et la seule mention relative à ce poste figure sous forme d'un prix forfaitaire. Pourriez-vous nous fournir le tracé exact ainsi que la distance à prendre en compte pour un bon chiffrage des travaux ?	Le raccordement HT depuis le point de livraison jusqu'au local LT G.E01.C.026 est à la charge du lot VRD, conformément au CCTP. Le dossier DCE prévoit ce poste au forfait, sans tracé détaillé ni mètres linéaires. Le tracé exact et la distance de la liaison HT seront fournis ou validés lors des études d'exécution et du relevé VRD. Une mise à jour du plan VRD/EXE est nécessaire pour compléter ces informations.
27	Veillez nous donner plus de détails pour les travaux électriques en VRD comme les boites de branchement (les regards) et les fourreaux du lot CFO et du lot CFA.	Conformément au CCTP, les tranchées, fourreaux électriques (HT/BT/CFA) et regards enterrés relèvent du lot VRD, tandis que le lot Électricité assure le tirage et le raccordement des câbles. Les plans DCE ne détaillent pas encore l'implantation des regards ni le dimensionnement des fourreaux. Ces éléments seront précisés et coordonnés en phase EXE entre le lot VRD et le lot Électricité (plans VRD détaillés + plans de cheminement CFO/CFA).



28	Veillez confirmer que les regards électriques sont acceptables d'être communs pour les lots CFO et CFA.	Les regards peuvent être communs pour les réseaux CFO et CFA, sous réserve du respect des règles de séparation, d'identification et d'accessibilité des réseaux. La coordination et la validation définitive de ce principe seront réalisées en phase EXE avec le lot VRD afin d'assurer la conformité aux normes et au CCTP.
29	Le schéma DCE-PHO-ELE-700 SYN CFO ne fournit pas le détail du câblage de liaison entre les tableaux et les sections des câbles ne sont mentionnées ni dans le schéma ni dans le bordereau de quantités.	Le synoptique CFO du DCE présente les principes de distribution électrique et indique certaines sections de câbles principales. Les sections définitives de l'ensemble des liaisons seront dimensionnées en phase EXE sur la base des notes de calcul mises à jour, des longueurs réelles et des contraintes de chute de tension. Le DCE indique les éléments principaux, les compléments seront fournis lors de la production des plans et calculs d'exécution.
30	Nous avons remarqué que, dans les plans DCE-PHO-ELE-100 à 107, la légende des luminaires d'éclairage normal est absente, alors qu'elle est bien présente dans le BOQ ainsi que dans les spécifications techniques. Pourriez-vous confirmer si une mise à jour des légendes est prévue pour ces plans, ou nous fournir la légende manquante afin d'éviter toute confusion lors du chiffrage ?	La légende des luminaires d'éclairage normal est bien présente dans les plans DCE-PHO-ELE-100 à 107 sous l'intitulé "Lustrerie intérieur". Cependant, elle est rédigée en anglais et nécessitera une harmonisation avec le reste des documents du dossier (BOQ, CCTP et autres légendes en français). La version finale en français sera intégrée et uniformisée lors de la mise à jour des documents et plans d'exécution, afin de garantir une lecture claire et cohérente.
31	Nous avons également constaté que certaines zones sont entourées sur les plans, avec la mention "en attente lot cuisine". Veuillez confirmer que les travaux techniques MEP de ces zones ne sont pas compris dans notre chiffrage et toutes les provisions futures doivent être compensées ultérieurement.	Les zones identifiées « en attente lot cuisine » sont signalées sur les plans et n'intègrent pas d'équipements CFO/CFA dans le dossier DCE (aucune implantation, puissance ou tableau dédié n'est fourni). En l'état du dossier, ces prestations et équipements relèveront d'études et d'un lot dédié cuisine à lancer ultérieurement ; les travaux spécifiques ne sont donc pas inclus dans le périmètre du présent lot et feront l'objet d'un traitement / chiffrage séparé lors de la fourniture du dossier cuisine.
32	Nous avons remarqué que, dans les spécifications techniques (section 3.9 – Téléphone d'urgence), il est indiqué qu'un téléphone d'urgence doit être installé, alimenté par un onduleur garantissant la continuité de service. Cependant, aucun élément relatif à ce téléphone d'urgence ne figure pas ni dans les plans ni dans le bordereau. Veuillez nous donner plus de détails sur le système requis.	Le téléphone d'urgence est mentionné au CCTP, mais il n'apparaît ni sur les plans, ni dans le BOQ. Cette prestation sera intégrée lors des études complémentaires, avec implantation, principe de raccordement et alimentation de sécurité (onduleur), conformément aux exigences du projet et du MOA.
33	Dans les spécifications techniques (section 3.5 – Écran interactif), il est indiqué : "Il sera mis en place des écrans interactifs. Cette prestation sera détaillée ultérieurement." veuillez clarifier qu'est ce qu'on doit considérer dans le cahier de charges pour les écrans interactifs ou bien c'est considéré hors lots pour cet appel d'offres.	Les écrans interactifs sont mentionnés au CCTP sans définition technique ni implantation. Aucun équipement n'est représenté dans les plans ni chiffré dans le BOQ. Cette prestation est considérée hors périmètre du DCE et sera définie ultérieurement par le MOA, puis intégrée lors des études complémentaires si confirmée.
34	En faisant référence au système de contrôle d'accès, les équipements mentionnés dans les spécifications techniques, tels que : 2 platines d'interphonie vidéo anti-vandale / 1 centrale audio & vidéo / 19 moniteurs couleurs / 1 ensemble d'alimentation 24V /	Le système de contrôle d'accès est défini au CCTP et chiffré au BOQ (lecteurs, platines, câblage, logiciels, cartes...). Les implantations du contrôle d'accès



	BP anti-vandale (bouton poussoir intérieur) / Barrière d'accès au parking, ne sont ni localisés ni détaillés dans les plans. Veuillez nous donner plus d'information sur le système requis et son fonctionnement et de même pour le rôle de brise glace pour les portes contrôlées par système de contrôle d'accès.	figurent dans les plans. Le synoptique et les détails de fonctionnement seront transmis ultérieurement à travers un Addendum au DAO.
35	Nous avons constaté qu'il manque un schéma dédié au système de sonorisation d'auditorium et des salles de conférence et des salles polyvalentes dans le dossier DAO. Par ailleurs, dans le plan DCE-PHO-ELE-601-RDC, un projecteur est indiqué, mais il n'apparaît ni dans le BOQ ni dans les spécifications. De plus, les spécifications ne contiennent pas une description complète de l'auditorium, en particulier concernant les équipements actifs à prévoir dans le cadre du projet, ce qui ne nous permet pas de proposer un prix précis. Nous vous prions de bien vouloir clarifier ces éléments afin de permettre un bon chiffrage.	Les systèmes de sonorisation (auditorium, salle de conférence, salle d'audience) sont inclus dans le BOQ et décrits au CCTP. Les schémas et détails techniques seront transmis ultérieurement à travers un Addendum au DAO.
36	Nous avons constaté que, dans le BOQ, plusieurs équipements relatifs au système de détection intrusion (tels que les contacts de porte, détecteurs d'ouverture, détecteurs volumétriques, détecteurs de choc, bris de glace, sirène intrusion, etc.) sont mentionnés à la fois dans deux sections distinctes: 12BC – Contrôle d'accès / 12BE – Vidéosurveillance / Anti-intrusion. Comme aucun schéma de principe relatif au système de détection intrusion n'est fourni et La localisation de ces équipements n'apparaît pas sur les plans. Pouvez-vous nous indiquer dans quelle rubrique ces équipements doivent être intégrés, et nous fournir les documents manquants (schéma synoptique et plans d'implantation), afin d'éviter toute erreur ou double comptage dans notre offre ?	Le BOQ présente un doublon partiel des équipements intrusion entre les sections Contrôle d'accès et Vidéosurveillance – Anti-intrusion. Consolidation et clarifications seront fournies ultérieurement à travers un Addendum au DAO.
37	En faisant référence au système de vidéosurveillance dans le dossier DAO. Aucune information sur la capacité de stockage attendue (durée de rétention, type d'enregistrement, etc.) n'est précisée dans les documents techniques. Veuillez vérifier et nous fournir les informations nécessaires en ce regard.	Le système de vidéosurveillance est décrit au CCTP et entièrement chiffré dans le BOQ (enregistreur, caméras, moniteurs, supervision). La durée de conservation des enregistrements sera conforme à la législation béninoise. À défaut, elle sera fixée à 2 mois.
38	Nous avons également constaté l'absence de schéma pour le système de sonorisation des salles de conférence et des salles d'audience, pourtant mentionné dans les spécifications techniques. Pourriez-vous nous fournir les documents techniques (schéma de principe, implantation, etc.) liés à ce lot.	Le système de sonorisation (salles de conférence et d'audience) est bien décrit dans le CCTP et intégralement chiffré au BOQ. Les schémas et implantations seront transmis ultérieurement à travers un Addendum au DAO.



REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIETE IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN (SImAU)

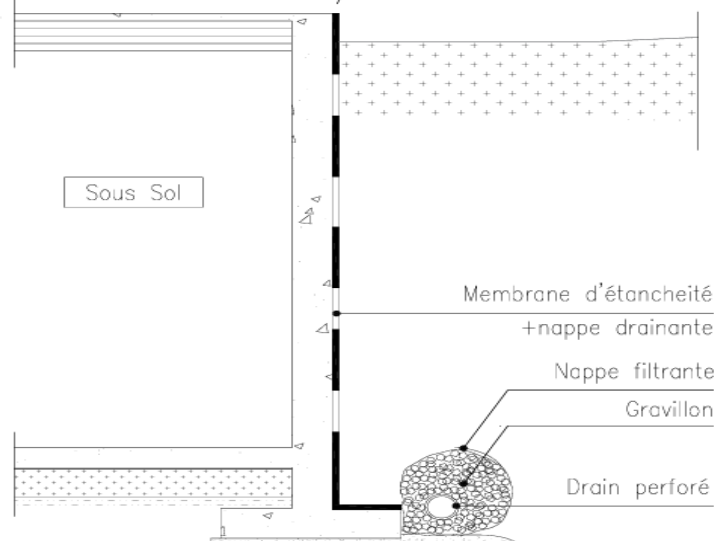
PROJET DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BENIN (CCIB)

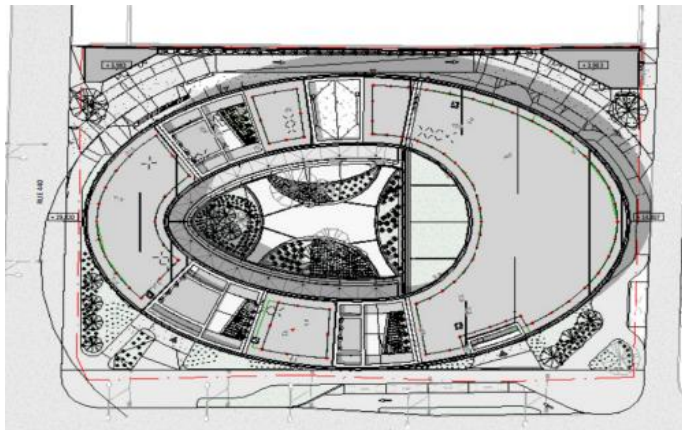
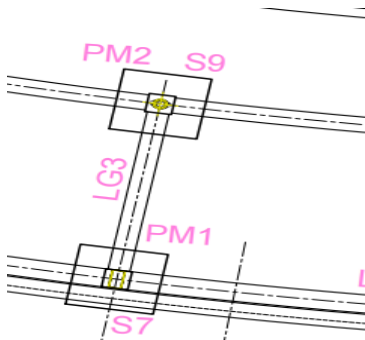
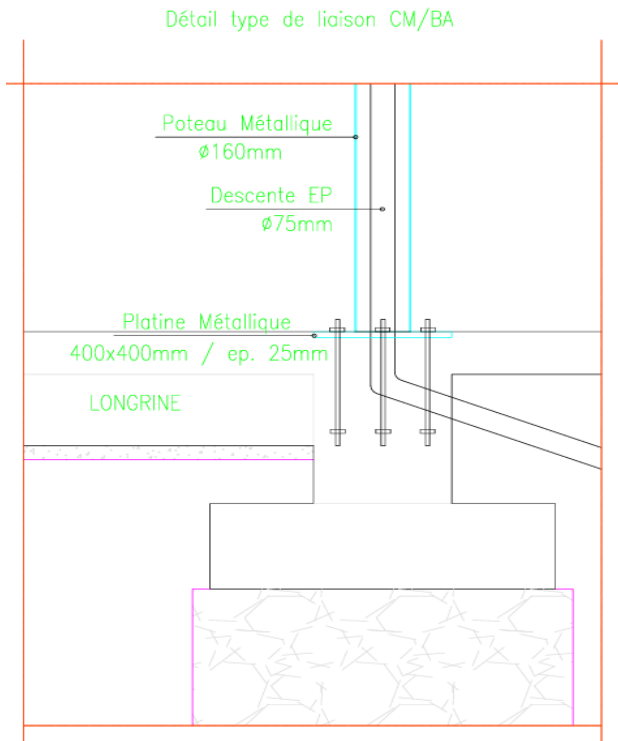
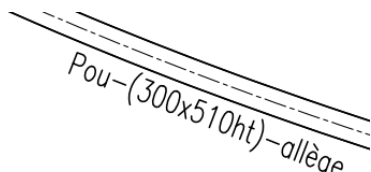
APPEL D'OFFRES N° 021/SImAU/DG/DJ/DO/DAF/DMA/RA DU 02/10/2025

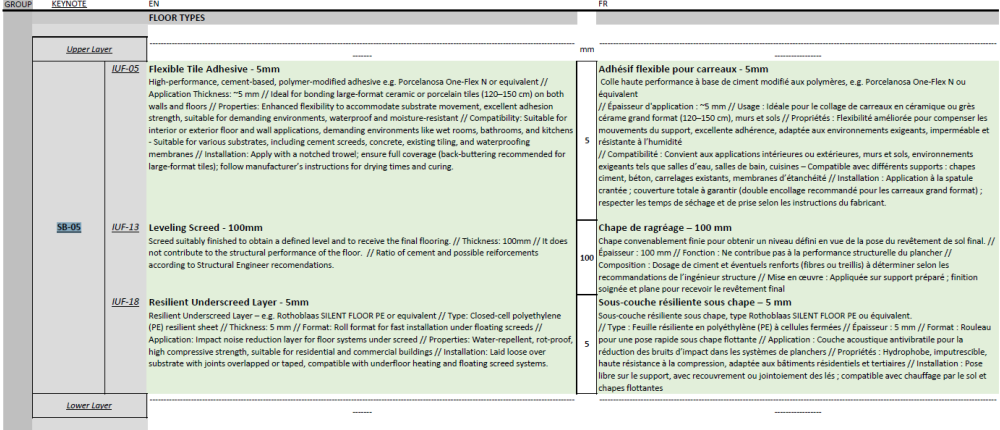
PORTANT MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BENIN (CCIB) A COTONOU

BULLETIN N°02 DE REPONSES AUX QUESTIONS

Les questions-réponses sont consignées dans le tableau ci-après :

N°	QUESTIONS DES SOUSMISSIONNAIRES	REPONSES
1	Dans l'article IC 15.1 de la Sous-section A, il est indiqué : <i>En cas de stipulation contraire dans les DPAO, le taux de change est celui communiqué par la BCEAO à la date limite de dépôt des offres.</i> Cependant, dans IC 15.1 des DPAO, aucune information n'est donnée par rapport au taux de change. Veuillez préciser le taux de change à prendre pour conversion des monnaies étrangères lors de l'établissement de l'offre.	Le taux de change est celui communiqué par la BCEAO à la date limite de dépôt des offres
2	Nous n'avons pas trouvé parmi les dossiers d'appel d'offre le <i>Mode d'évaluation des travaux (MET)</i> qui donne des descriptions détaillées à tous les prix, veuillez-nous le fournir.	Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ont été rédigés en cohérence avec le Bordereau des Prix afin de garantir un chiffrage optimal. Le DAO ne prévoit pas un MET distinct. Veuillez préciser les lignes de prix pour lesquelles vous nécessitez des détails supplémentaires afin d'assurer un chiffrage optimal
3	Dans le rapport des études géologiques, il est indiqué la fondation de palplanches en acier pour la fouille, veuillez fournir le plan détaillé de la fondation.	Le rapport des études géotechniques mentionne l'utilisation éventuelle de palplanches comme dispositif provisoire de soutènement en phase de fouille. Il ne s'agit pas d'un élément de fondation de l'ouvrage et aucun plan d'exécution spécifique n'est fourni à ce stade. Les fouilles devront être réalisées conformément aux règles de l'art.
4	Suite à l'examen des dossiers d'appel d'offre, nous remarquons qu'il manque des conceptions relatives au drainage et au blindage de la fouille, veuillez-nous les fournir.	Pour les fouilles, voir réponse à la question 3 ci-dessus. Pour le drainage, le rapport de sol ne donne pas d'indication sur la nécessité ou pas de drainer le sol. Le détail type de drainage du pourtour du sous-sol (voir détail ci-joint et addendum) MURS PERIPHERIQUES TRANCHEE DRAINANTE COUPE TYPE Echelle : 1/40  Caractéristiques du réseau de drainage (Pentes, diamètres, regards) à déterminer par d'autres spécialistes
5	Concernant l'alimentation en eau et en électricité pour le chantier, est-ce que vous indiquerez les points de raccordement aux réseaux publics? Et vous préciserez le point de branchement aux réseaux d'eaux pluviales et usées de la ville?	Les points de branchement provisoires eau et électricité sont à proximité du chantier à coordonner avec la SBEE et SONEB. Les points de branchement aux réseaux d'eaux pluviales et usées de la ville seront précisés en phase travaux, avec l'implication des autorités compétentes.
6	Pour la toiture RB-02 dans le plan 5403 <i>TOIT Naissance d'évacuation R+2 01</i> , y-a-il des exigences spécifiques de marque?	Non, il n'y a pas de marque imposée
7	Nous n'avons pas trouvé parmi les plans d'Architecture, la grille d'axes de côtes et les dimensionnements, veuillez-nous les fournir	Les informations sont données dans le document pdf « 0003_Georeferenced Plan »
8	Pourriez-vous nous fournir la maquette numérique (ou modèle 3D) du projet?	Un modèle IFC est joint aux réponses– Pour info, il ne s'agit que d'un modèle couvrant les lots architecturaux , lots techniques HVAC et Plomberie.
9	L'étude géotechnique actuelle, basée sur seulement 5 sondages, semble être une reconnaissance préliminaire. Une campagne détaillée est-elle prévue? La profondeur actuelle d'investigation ne permet pas de détecter d'éventuelles anomalies du sous-sol.	Une étude G3, fournie par l'entreprise adjudicataire, précisera les particularités de sol pour les fondations – Voir Bureau d'études de sol pour demandes complémentaires. L'entreprise conduira ensuite ses propres études et proposera toutes solutions présentant intérêt par rapport à la version d'appel d'offre.
10	Les lignes rouges du projet adhèrent aux limites d'emprise du bâtiment. L'Entrepreneur est-il responsable de la construction de la route et des places de stationnement à l'extérieur de la ligne rouge? Et peut-il utiliser le terrain à l'extérieur de la ligne rouge pour y installer ses installations	L'emprise du site est délimitée par le pointillé rouge. Au-delà de cette limite, nous sommes sur le domaine public. Toutefois, un raccordement de la voirie sera fait avec le Boulevard de la Marina, et discuté en phase travaux.

N°	QUESTIONS DES SOUSMISSIONNAIRES	REPONSES																																												
	provisoires ? 	Pour l'installation des structures provisoires de chantier, l'utilisation potentielle de certains terrains aux alentours est envisagée. Des discussions auront lieu dans les prochaines semaines avec les autorités compétentes afin de définir et dédier un terrain spécifique à cette fonction.																																												
11	Nous constatons une divergence concernant le délai des travaux : 36 mois exigés dans l'appel d'offres contre 22 mois prévus dans le planning de construction de l'avant-projet. Quel délai doit être respecté? <table><thead><tr><th>N°</th><th>PHASE</th><th>Description</th><th>Durée</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td></td><td></td><td>22 Mois</td></tr><tr><td>1</td><td>EXE</td><td>INSTALLATION DE CHANTIER</td><td>1 mois</td></tr><tr><td>2</td><td>EXE</td><td>TERRASSEMENTS GENERAUX</td><td>3 mois</td></tr><tr><td>3</td><td>EXE</td><td>GROS ŒUVRES</td><td>10 mois</td></tr><tr><td>4</td><td>EXE</td><td>SECONDS ŒUVRES</td><td>10 mois</td></tr><tr><td>5</td><td>EXE</td><td>LOTS TECHNIQUES CFA-CFO-CVC</td><td>8 mois</td></tr><tr><td>6</td><td>EXE</td><td>PLOMBERIE</td><td>9 mois</td></tr><tr><td>7</td><td>EXE</td><td>AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET VRD</td><td>4 mois</td></tr><tr><td>8</td><td>EXE</td><td>PRE-RECEPTIONS DIVERSES ET CORRECTIONS</td><td>2 mois</td></tr><tr><td>9</td><td>EXE</td><td>RECEPTION</td><td></td></tr></tbody></table>	N°	PHASE	Description	Durée				22 Mois	1	EXE	INSTALLATION DE CHANTIER	1 mois	2	EXE	TERRASSEMENTS GENERAUX	3 mois	3	EXE	GROS ŒUVRES	10 mois	4	EXE	SECONDS ŒUVRES	10 mois	5	EXE	LOTS TECHNIQUES CFA-CFO-CVC	8 mois	6	EXE	PLOMBERIE	9 mois	7	EXE	AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET VRD	4 mois	8	EXE	PRE-RECEPTIONS DIVERSES ET CORRECTIONS	2 mois	9	EXE	RECEPTION		Le délai contractuel à considérer est de 36 mois.
N°	PHASE	Description	Durée																																											
			22 Mois																																											
1	EXE	INSTALLATION DE CHANTIER	1 mois																																											
2	EXE	TERRASSEMENTS GENERAUX	3 mois																																											
3	EXE	GROS ŒUVRES	10 mois																																											
4	EXE	SECONDS ŒUVRES	10 mois																																											
5	EXE	LOTS TECHNIQUES CFA-CFO-CVC	8 mois																																											
6	EXE	PLOMBERIE	9 mois																																											
7	EXE	AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET VRD	4 mois																																											
8	EXE	PRE-RECEPTIONS DIVERSES ET CORRECTIONS	2 mois																																											
9	EXE	RECEPTION																																												
12	Dans le plan <i>DCE-PHO-STR-002-B : PL. Haut du sous-sol et fondations/Vue en plan</i>, nous ne trouvons pas le mode de raccordement des PM1 et PM2, veuillez nous fournir les détails des PM1 et PM2. 	L'étude d'exécution de structure en béton armé et charpente métalliques est à la charge de l'entreprise. Les plans livrés à ce stade donnent les principes et un principe de liaisons est transmis dans le détail ci-joint et en addendum. 																																												
13	Pour la <i>Pou-(300x510ht)-allège</i> dans le plan <i>DCE-PHO-STR-004-0 : PL. Haut du RDC-Dalle NIV.+3.95b/Vue en plan</i>, est-ce une poutre préfabriquée? Veuillez préciser. 	La conception est réalisée avec des éléments coulés sur site mais l'entreprise peut proposer des variantes d'exécution.																																												
14	Il manque des plans de ferrailage dans les plans de structure, veuillez-nous les fournir.	Les plans de ferrailage font partie des plans d'exécution à produire par l'entreprise lors des études d'exécution																																												
15	Il manque le plan de ferrailage pour la dalle de 160mm d'épaisseur dans le plan <i>DCE-PHO-STR-004-0</i>, est-ce une dalle préfabriquée?	Les plans de ferrailage font partie des plans d'exécution à produire par l'entreprise lors des études d'exécution. La conception est réalisée avec des éléments coulés sur site mais l'entreprise peut proposer des variantes d'exécution.																																												
16	Dans les plans CFO-CFA, il manque des emplacements de la mise en place des équipements et le plan général de câblage, veuillez-nous les fournir.	Les tableaux électriques et baies CFA sont indiqués sur les plans CFO DCE-PHO-ELE-200_SS à DCE-PHO-ELE-207_R+6 et le synoptique CFO est le document DCE-PHO-ELE-700_SYN																																												

N°	QUESTIONS DES SOUSMISSIONNAIRES	REPONSES
17	Le système de courant faible repose-t-il sur un réseau en fibre optique ou un système Ethernet? Aucune exigence paramétrique n'est spécifiée pour les équipements réseau connexes tels que les commutateurs. Seront-ils fournis ultérieurement ou feront-ils l'objet d'une étude approfondie par l'Entrepreneur?	C'est à l'entreprise de proposer le système. Les exigences sont celles d'un projet de bureaux de haut standing.
18	L'auditorium et les salles de réunion sont-ils soumis à des exigences acoustiques? La conception scénographique est-elle prévue?	Il n'existe pas d'exigences acoustiques spécifiques mais les espaces ont été conçus afin d'offrir un niveau standard courant pour ce type de local - se référer aux exigences phoniques des matériaux et matériels utilisés pour le projet. CCTP lots architecturaux (6,7,8) ainsi que les plans de repérage des matériaux dans les carnets de détails (5201 à 5228). Il n'est pas prévu de concept scénographique hormis les éléments éclairage et écran de diffusion tels que prévus au projet.
19	Le système de gestion technique du bâtiment doit-il inclure une plateforme de visualisation IBMS? Est-il nécessaire de prévoir un contrôle intégré des systèmes suivants : CVC, CFO-CFA, contrôle d'accès, salles de réunion, éclairage et sonorisation? Veuillez préciser.	La GTC est reporté sur un ordinateur central qui assure la supervision des équipements CVC, CFO/CFA y compris les comptages énergétiques. La sonorisation de chaque entité (CAMEC, Salles de conférence) est indépendante.
20	Dans le tableau critère de qualification , il est indiqué dans le critère 4.2 (b) que les soumissionnaires doivent avoir une expérience minimale de construction dans les principales activités suivantes : travaux de construction du siège de la chambre de commerce et d'industrie du Bénin à Cotonou, pourriez-vous préciser si seuls les entrepreneurs ou les sous-traitants ayant effectivement participé à ce projet spécifique sont éligibles, ou si une expérience équivalente sur des chantiers similaires serait acceptable?	Des marchés similaires relatifs aux travaux de construction de bâtiments de grands standings, bâtiment de type Etablissements Recevant du Public (ERP)... sont acceptables.
21	Le dossier d'appel d'offres ne comprend pas les plans de conception de base. S'agit-il d'un projet de conception-construction ? Qui fournira les plans de conception ?	Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par " plans de conception de base"? Les études et plans EXE restent à la charge de l'entreprise titulaire du marché.
22	Est-ce qu'il existe un modèle de BIM ?	Voir Réponse 8
23	La section transversale et la longueur des câbles et des chemins de câbles ne sont ni spécifiées dans le DQE ni répertoriées dans les tableaux correspondants.	C'est à l'entreprise de calculer les besoins.
24	Lot N°03 FACADE Le « tableau de façade » est absent du projet de mur-rideau.	Les tableaux de façades sont les documents PDF intitulés 7000_Typologie de Façade 01 / 7001_Typologie de Façade 02 / 7002_Typologie de Façade 03
25	Les dimensions des sections transversales des canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées n'étaient pas précisées dans le cahier des charges.	Les sections apparaissent sur les plans de plomberie. DCE PHO PLB 401 PLA 0 au plans DCE PHO PLB 408 PLA 0 Les réseaux EU/EV horizontaux seront de diamètre DN150 à 200. La maquette au format IFC est transmise en addendum
26	La mention SB-05 « Chape de ragréage 100 mm / sous couche résiliente sous chape 5 mm » dans le bordereau des quantités de carrelage est incohérente avec la description SB-05 « IUF-05 Adhésif flexible pour carrelage - 5 mm + IUF-13 Chape de nivellement - 100 mm + IUF-18 Couche de sous-couche résiliente - 5 mm » du document 0002_Spécifications. Quelle version est correcte ?	Voir tableau CCIB_APD_Spécifications projet.pdf 
27	Veuillez nous indiquer le dépôt de déchet et la distance.	Sur la base de sa connaissance du site du projet, l'entreprise est tenue d'identifier un lieu de dépôt des déchets ainsi que la distance correspondante. Ce lieu sera validé en phase travaux avec l'implication des autorités locales.
B1- Q4	Question n°4 Bulletin 1 Le groupe de surpression de protection incendie n'apparaît pas sur le schéma et aucune information n'est donnée dans les spécifications. Pourriez-vous nous communiquer les détails des pompes surpresseurs de protection contre incendie (débit / pression / quantité) ? Pour les ballons d'eau chaude sanitaire, dans le bordereau on a plusieurs types (volume) 15L / 80L / 200 L tandis qu'on peut voir dans certaines salles de bains et de toilettes des ballons de 100L comme au niveau R+5 comme exemple. Veuillez vérifier et clarifier exactement les quantités et les volumes requis pour les ballons d'eau chaude sanitaire.	Surpresseur incendie : Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif, l'entreprise doit réaliser ses propres calculs. Débit : 14 m3/h Pression : 8 bars Nombre de pompes en service : 1+ 1 pompe secours Conformément à la norme NF-S-62-201. Ballons ECS : Les capacités des ballons ECS à suivre sont celles mentionnées dans le CCTP chapitre 5.1.1 « production Eau Chaude Sanitaire », P20/21 et dans le bordereau des prix.
B1-Q19	Question n°19 Bulletin 1 Dans le bordereau du VRD on trouve une fosse d'hydrocarbure. Veuillez nous donner plus de détails et d'informations dur le débit estimatif correspondant à l'intercepteur d'hydrocarbure pour le chiffrer.	La fosse hydrocarbure est de taille 4000 litres (débit de 40l/s).

